

AVEC VOUS

L'essentiel

Juin
2020

Le journal communautaire... SPÉCIAL COVID 19

FAIRE FACE À LA CRISE



Si les choses avaient suivi leur cours normal, vous ne seriez pas en train de lire mon éditorial. Les urnes auraient délivré leur résultat final dans les conseils municipaux, et une nouvelle assemblée communautaire aurait choisi le nouveau ou la nouvelle Président-e de la Communauté de Communes. Mais depuis le 17 mars, plus rien n'est vraiment normal. La crise sanitaire mondiale frappe. Elle a nécessité des mesures de sécurité

exceptionnelles. Mais malheureusement, elle a coûté la vie à plus de 29 000 de nos compatriotes en 3 mois, au moment où je vous écris.

S'il est une seule vertu d'une crise, c'est qu'elle met à jour toutes les faiblesses d'un système, comme ses atouts. Les faiblesses nous les avons toutes et tous vues : la « mondialisation parfaite » qui devait pour des questions de moindre coût nous fournir en tout s'est fracassée sur la réalité ; une incohérence dans les messages du pouvoir qui vient entamer durablement la confiance des citoyens envers les dirigeants, dont la triste comédie du masque est le symbole ; l'échec d'une logique comptable et libérale qui faisait taire (parfois avec violence) les appels des soignants pour que des moyens soient enfin mis pour l'hôpital public... Les atouts nous les voyons aussi : des solidarités qui se mettent en place ; la France réelle des soignants, des enseignants, des caissières, des éboueurs, des livreurs, ... c'est elle qui fait tourner le pays, et non ces premiers de cordée à qui il faudrait tout accorder ; les services publics de proximité ont montré leur efficacité, avec des services essentiels en fonctionnement et l'armée de l'ombre des fonctionnaires territoriaux s'activant de chez eux ou prêt à revenir en cas de besoin.

Directeur de la publication : Joël Ratier / Comité de rédaction : J. Ratier, J.M. Rougier, P. Allard, P. Lacroix, J. Duchambon, J.P. Granet, A. Dardilhac, R. Vouzellaud, J.L. Allard, M. Nebout-Lacourarie, J. Bertrand, J. Réjasse, L. Soury, P. Choleix, C. Ballay / Crédits photos : Service communication POL
Conception maquette : Karbone14 / Mise en page : Studio Saperli / Imprimeur : Rivet PE - Limoges
Dépot légal - 2^e trimestre 2019 Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits, sans l'accord préalable de la rédaction, / N° ISSN 1761-6093
Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 St-Junien
communication@pol-cdc.fr

Une bataille et 52000 masques gratuits pour les habitants du territoire

Dès le début du confinement, les élus et les services de la Porte Océane du Limousin (POL) ont œuvré pour fournir des masques gratuits aux administrés. Malgré de nombreux rebondissements, et un marché sauvage où règne la loi du plus fort, ce sont bien 52 000 masques qui ont été distribués à la population.

Si la nécessité des masques a pu être remise en cause au début de la crise, notamment au sein du gouvernement, l'utilité des masques ne semble aujourd'hui plus faire débat, et il faut donc équiper chaque citoyen. « Cette tâche, explique Joël Ratier, a été confiée aux collectivités par le gouvernement qui nous a jeté dans une véritable jungle. Au lieu de réquisitionner les entreprises françaises, nous avons été abandonnés dans un marché sauvage. » En effet, dans le désordre de la crise, et en l'absence de régulation, le marché des masques avait tout d'un immense far-west où règne la loi du plus fort. « Mais à partir du

moment où il est admis que les masques sont nécessaires, il faut qu'ils soient accessibles à tous, poursuit le président de la Communauté de Communes. Cela représente une charge importante pour les familles, c'est donc notre devoir de les aider. » C'est ainsi que la POL a, dès le mois d'avril, entrepris les démarches pour fournir gratuitement deux masques grand public réutilisables et aux normes de l'AFNOR à tous les administrés.

Une course aux masques difficile

Après avoir travaillé avec l'entreprise Broussaud située aux Cars pour fournir et sécuriser l'approvisionnement en masques des agents intercommunaux, tout en les distribuant à près de 4000 agents et élus des communes, cette entreprise ne pouvait pas fournir des masques « grand public » à la POL. Voulant honorer son engagement de protéger les habitants du territoire, une commande de 27 000 masques a été passée auprès de l'Association des Maires de France 87. Face à l'incertitude concernant les délais de cette première commande, la communauté de communes a dû rechercher un autre

Face à la crise, la Communauté de Communes s'est engagée... pour organiser dans la sécurité des agents les services essentiels à votre quotidien, que ce soit pour le ramassage des ordures ménagères (OM), les réponses aux urgences de voirie ou d'eau... pour fournir gratuitement 52 000 masques aux habitants, les communes apportant une part de financement et le soutien logistique dans la distribution... pour soutenir immédiatement les acteurs économiques du territoire par des aides, par des allègements sur les redevances des OM, par une cellule de soutien économique... pour maintenir un enseignement musical à l'EMI Jean-Ferrat...

Plus que jamais, la POL doit être cette intercommunalité au service de la solidarité territoriale et du développement. Plus que jamais, il y aura besoin du territoire. Plus que jamais les services publics seront là pour ne pas rater le « monde d'après ».

Quant à moi, et avec d'autres élus du précédent mandat, il nous est demandé de prolonger encore un peu notre action, jusqu'en juillet, date à laquelle le nouveau Conseil communautaire pourra être installé. Nous le faisons avec engagement et en complémentarité avec les élus désignés en mars. Je veux croire que ce monde d'après peut être celui des « jours heureux », si chacun prend la mesure de ce qu'il ne faut plus faire et de ce qu'il faut désormais faire.

fournisseur. Les entreprises locales n'étant pas en mesure de fabriquer cette quantité rapidement, et après plusieurs revirements, une solution a été trouvée à Marmande. Et c'est cette seconde commande de 25 000 masques, qui a été distribuée en premier, au moment du déconfinement. La fin d'un long chemin de croix pour permettre aux citoyens



Un des deux types de masque distribués de se protéger et de protéger

les autres. En s'engageant à hauteur de plus de 150 000 €, avec le soutien des communes dans le financement de la commande provenant de Marmande et dans la distribution, la POL a ainsi pu offrir 52 000 masques gratuits

Le ramassage des ordures ménagères : un service essentiel

Ils ont été la seconde ligne du front dans la lutte contre le coronavirus. En adaptant les conditions de travail, et grâce aux renforts d'autres agents des services techniques, le ramassage des ordures ménagères a pu se poursuivre sans faux-pas durant le confinement.



Malheureusement, le civisme n'a pas été toujours de rigueur.

Le ramassage des ordures ménagères est un service essentiel qu'il convient d'assurer en tout temps, peut-être même davantage en période de crise sanitaire afin de garantir les meilleures conditions d'hygiène possibles. C'est pourquoi des mesures ont été prises dès le début du confinement pour maintenir les tournées tout en préservant au maximum la santé des agents. « Nous avons essayé d'adapter le travail pour faciliter l'application des gestes barrières », explique Sébastien Gervais, directeur adjoint des services techniques en charge des ordures ménagères. Pour les

“ maintenir le service de ramassage sans perturber le quotidien des habitants ”

tournées de ville, les équipiers chargés de ramasser les poubelles à l'arrière du camion restaient sur le marchepied, évitant ainsi d'être à trois dans la cabine avec le chauffeur comme ils le faisaient avant. Concernant les tournées en campagne, elles ont été redessinées pour qu'elles soient plus courtes et ainsi permettre à un seul ripeur de les réaliser tout en montant en cabine sur les portions de route inoccupées. Il a donc fallu doubler le nombre de camions par tournée, c'est ce qui explique que les horaires de ramassage aient pu être modifiés.

Des services techniques disponibles

« C'est le fonctionnement de tous les services techniques qui a été adapté, des services administratifs aux agents de terrain », confie Michel Burguet, directeur des services techniques. La solidarité a d'ailleurs été de rigueur avec le renfort des agents de la voirie sur le ramassage des ordures ménagères afin d'allonger les rotations et que leurs collègues bénéficient d'un jour supplémentaire de repos. « Ce mélange entre les services aura eu pour vertu de souder les collègues des différents services.

Ce n'était pas prévu mais c'est toujours bienvenu sur le plan humain », confie le directeur. Un ensemble de mesures qui a permis de maintenir le service de ramassage sans perturber significativement le quotidien des habitants. Jean-Pierre Granet, vice-président de la POL

en charge des ordures ménagères se félicite de la gestion de la crise. « Il faut reconnaître l'excellent travail d'organisation et remercier les agents. Les services ont été réactifs et c'est une grande satisfaction. » Seule ombre au tableau, les incivilités aux éco-points. Si celles-ci n'ont pas été beaucoup plus nombreuses qu'à l'accoutumée, elles demeurent très regrettables puisqu'elles ont mobilisé des agents en cette période difficile. Soyons responsables !

Continuité assurée au service des eaux

Au service des eaux, devenu intercommunal depuis le début de l'année, la continuité du service public a été assurée. Avant même le confinement, et suivant les recommandations de l'Agence Régionale de Santé, les taux de chlore ont été augmentés, bien que le virus n'ait jamais été détecté dans le réseau intercommunal. Concernant le travail des agents, la présence du virus dans des réseaux d'égouts ailleurs en France a encouragé le renforcement des mesures de protections. En outre, seuls les travaux de réparation et les interventions d'urgence ont été maintenus grâce à la disponibilité des agents.

Une épicerie plus que jamais solidaire

Avec un quasi gel de l'activité économique, de nombreuses familles ont connu une baisse importante de leurs revenus. Pour les aider à surmonter cette période difficile, l'Épicerie solidaire a redoublé d'effort pour maintenir son soutien.

Cela ne fait désormais plus de doute, la crise sanitaire frappe plus durement les plus précaires, et nombre de familles ont vu leurs ressources financières chuter avec le confinement. En parallèle, la fermeture des écoles, et donc des cantines, a fait augmenter les besoins alimentaires des ménages. Il était alors nécessaire pour l'Épicerie solidaire de maintenir un haut de niveau de service. « Certaines familles devaient finir leurs projets avec nous pen-

dant ce confinement mais il n'était pas question de les laisser tomber, explique Stéphanie Sappey, conseillère économique et sociale à l'Épicerie. Puisque nous acceptons les familles sur la base de projet précis et élaboré en amont, il nous était impossible d'en intégrer de nouvelles rapidement. Nous avons donc mis en place des distributions de paniers. » C'est ainsi qu'avec le soutien précieux de la banque alimentaire, une vingtaine de familles a pu recevoir des colis alimentaires. « Il était important de les aider, et cela nous a aussi permis d'identifier des foyers dans le besoin que nous ne connaissions pas avant », précise Martine Nebout-Lacourarie, vice-présidente de la Communauté de Communes chargée de la solidarité.

L'Épicerie a donc pu, grâce au concours de ses partenaires habituels, et notamment des grandes surfaces de Saint-Junien, assurer la continuité de son activité, et ce dans le res-

pect des gestes barrières au moment des achats. Des masques ont même été distribués aux bénéficiaires. Un soutien solidaire salué par le président du Conseil Départemental Jean-Claude Leblois, qui a annoncé lors de sa visite une subvention exceptionnelle de 800 € à l'association en reconnaissance de son action



Solidarité et sécurité : gants et masques pour les usagers

Être aux côtés des entreprises du territoire

Face à la crise économique inédite qui touche tous les pans de l'économie, la Porte Océane du Limousin (POL) se montre présente pour aider, à son échelle, les entreprises du territoire.

La crise sanitaire et le confinement qu'elle a imposé engendre une crise économique aux contours encore flous mais aux conséquences bien visibles pour les entreprises. À la chute de l'activité de ces dernières semaines s'ajoute l'incertitude des prochains mois. Très vite, la Communauté de Communes a cherché des solutions pour venir en aide aux entreprises en difficulté. « Nous avons décidé de faire le maximum, sans se donner de limites pour l'instant », assure Pierre Allard, vice-président de la POL chargé du développement économique. Le premier axe de la stratégie a été d'abonder les différents fonds d'aides aux entreprises, et notamment les plus petits. La collectivité a ainsi injecté 100 000 € au fonds national de solidarité géré par la Nouvelle-Aquitaine, et plus de 50 000 € aux fonds de proximité de la région et du département de la Haute-Vienne. Le second axe du soutien de la POL a été l'exonération en tout ou partie de la redevance des ordures ménagères, en fon-

“ très vite, la POL a cherché des solutions pour venir en aide aux entreprises ”



tion des fermetures subies. Cette proposition faite par le Président de la POL a trouvé l'unanimité des élus : « C'est une démarche très volontaire et innovante dans l'aide que l'on a voulu pour les acteurs économiques. Nous voulions être très concrets dans notre soutien, et avec cette proposition, nous avons pu l'être » explique Joël Ratier.

Une cellule d'écoute créée

Dernière mesure et non des moindres, la création d'une cellule d'écoute dédiée aux entreprises, « la preuve que nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans cette

période difficile », précise le vice-président. Cette cellule, gérée par François Daels, a déjà été contactée par une cinquantaine d'entrepreneurs, sans compter ceux hébergés à la pépinière d'entreprises. « Essentiellement à la tête de TPE et PME, ces chefs d'entreprises ont surtout besoin d'être écoutés et rassurés, confie le responsable de la cellule. Ils veulent aussi être sûrs de connaître toutes les aides possibles. » Très inquiets (voir ci-dessous), les entrepreneurs du territoire ne voient pas l'avenir d'un très bon œil. « Il est certain que la crise ne fait que commencer et qu'elle sera violente, mais nous serons là pour aider les entreprises à la surmonter », conclut le vice-président.

Aide directe

Exonération ou diminution de la redevance des Ordures Ménagères pour les entreprises

C'est une aide très concrète qui est proposée aux entreprises du territoire. Pour les professionnels qui produisent le moins de déchets (moins de 200 litres par semaine) - que sont par exemple les bars, restaurants ou hôtels, c'est une exonération des redevances dues pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année 2020. Les activités qui auront dû cesser seront également exonérées. Les autres se verront proposées une situation adaptée à leur ouverture.

Aides indirectes

1. Participation au Fonds de Solidarité aux très petites entreprises en difficulté de la Nouvelle-Aquitaine

Engagement de la POL : 100 000 euros

2. Participation au fonds de Prêts de solidarité et de proximité des très petites entreprises.

Engagement de la POL : près de 55 000 euros



Cellule d'écoute

Accompagnement et écoute des entreprises

La POL met en place une cellule d'écoute et de coordination pour les entreprises du territoire, quel que soit leur statut.

Cette cellule est joignable depuis le 21 avril, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h, par téléphone au 05 55 02 82 13 et par mail à ecoute-entreprises@pol-cdc.fr



Des entrepreneurs fragilisés : témoignages

« Christophe Paul, gérant de l'hôtel Azur à Saint-Junien :

« Je suis très inquiet pour l'avenir : nous sommes fermés depuis le 16 mars et les mois qui arrivent s'annoncent extrêmement compliqués. Pour l'instant, la trésorerie supporte les annulations et la chute du chiffre d'affaires, mais pour combien de temps ? J'ai contacté la cellule d'écoute en me disant « tiens, il se passe quelque chose », c'est vraiment précieux en cette période incertaine d'être écouté et orienté. »

Muriel Vallat, gérante du PM Bistrot à Rochechouart :

« Comme tous les restaurants, nous sommes en difficulté, notre activité s'est complètement arrêtée depuis la mi-mars. Nous avons effectué toutes les demandes d'aides et attendons les résultats. L'exonération de la redevance des ordures ménagères nous est vraiment utile, c'est pour nous une charge de 400 € par mois en moyenne. »

Laëtitia Vergne, gérante de Tao Day-Spa à Saint-Junien :

« Nous avons bien sûr été fermés pendant le confinement, et la réouverture est très progressive. Le respect des gestes barrières n'est pas évident dans notre activité mais nous nous y plions au maximum. Dans ce contexte, les aides de la POL concernant les ordures ménagères et l'écoute fournie sont vraiment importantes, on est accompagné. »

Les services à la population pendant et après le confinement*

*Au moment de la rédaction de ces lignes, toutes les modalités du déconfinement ne sont pas encore connues. Pour avoir les informations les plus récentes, n'hésitez pas à aller sur le site de la POL, sur le Facebook de la POL, ou tout simplement d'appeler les structures.



L'Aïga Bluïa ne demande qu'à ouvrir ses portes

Avec Pierre Barrière, responsable du centre aqua-récréatif

Comment avez-vous vécu ce confinement ?

Les agents du centre aqua-récréatif ont appris le mardi 16 mars dernier, en plein arrêt technique pour la vidange des bassins, que le centre ne réouvrirait pas. La décision a été prise de remettre en eau les bassins pour ne pas que ceux-ci s'abîment. Durant cette fermeture forcée, certains agents sont intervenus à l'épicerie solidaire mais aussi à l'ALSH de Chaillac et à la distribution des sacs poubelle sur Saint-Junien.

Et maintenant, la réouverture ?

Il est bien prévu une réouverture d'ici fin juin mais elle sera soumise aux règles en vigueur. Cela nous conduit à ne pouvoir ouvrir que pour 42 personnes pour des créneaux de 2h. Soit 126 personnes par jour. Les baigneurs devront s'inscrire au préalable sur une plateforme de pré-réserve en ligne. Nous aimerions pouvoir faire plus et nous espérons qu'un allègement du protocole nous le permettra.

Informations sur le site de la POL ou directement au 05 55 01 11 00 / eaubleue@pol-cdc.fr



L'ALSH de Chaillac dans les starting-blocks !

avec Hélène Granet, responsable de l'ALSH intercommunal

Comment avez-vous vécu ce confinement ?

La nouvelle est arrivée comme ça : les écoles ferment mais les ALSH ? Dans le doute l'ALSH de Chaillac a ouvert ses portes le mercredi 18 mars aux enfants des personnels prioritaires mais sans trop y croire puisqu'aucune inscription ne leur était parvenue. Avec le déconfinement le 11 mai et la réouverture des écoles, les informations de Jeunesse et Sport arrivent au compte-gouttes. 2 jours plus tard, tout est prêt quand même. Le faible nombre d'enfant a permis de voir ce qui fonctionnait ou pas.

Travaillez-vous sur les séjours des vacances d'été et si oui comment ?

La préparation avance sans trop savoir quelles mesures seront d'actualité à ce moment-là mais il faut anticiper. Plein d'idées émergent comme les nuits au centre, des goûters avec les familles et même un plan B est à l'étude si les mesures se durcissent : un film du séjour sera offert à toutes les familles afin que chacun garde un merveilleux souvenir de son été à l'Accueil de Loisirs.

Informations et inscriptions sur le site de la POL ou au 06 48 26 24 50 / hgranet@pol-cdc.fr



L'École de Musique en sotto-vocce (à mi-voix)

Avec François Guimbaud, responsable de l'EMI

Comment avez-vous vécu ce confinement ?

L'arrêt brutal de l'activité de l'école de musique a suscité de l'abattement tout autant qu'une productivité décuplée du fait des cours à distance. Le plus difficile est de ne pas voir les élèves « en vrai » même si des visioconférences sont organisées. Nous avons dû aussi annuler toute la programmation comme le Festival de Jeunes Pousses... Cette période a été toutefois l'occasion de mettre en place la Lettre d'info de l'EMI. Un projet qui s'est révélé plus qu'opportun en cette période.

Et après ?

L'EMI prépare sa rentrée de septembre en envisageant différentes possibilités comme des 1/2 classes. Que les élèves se rassurent, après un passage au niveau supérieur en contrôle continu, les professeurs et les élèves repartiront de bon pied en septembre et réajusteront le travail après cette période particulière.

Informations et inscriptions sur le site de la POL ou auprès de l'EMI au 05 55 02 59 81 / ecoledemusique@pol-cdc.fr

Protéger les associations malgré la crise

Si beaucoup d'associations ont annulé leurs événements de l'été, la communauté de communes leur maintient son soutien.

Les règles pour cet été ne sont pas encore précisées, mais la plupart des événements ont d'ores-et-déjà été annulés. Comme le confie Denis Augay, président du festival des Cheminées Du Rock à Saillat-sur-Vienne, « il est plus prudent d'annuler en reportant la programmation à l'an prochain que de risquer une édition instable financièrement ». En effet, ces festivals s'équilibrent grâce à la fréquentation, il n'est alors pas envisageable de les maintenir sans certitude sur les capacités d'accueil.

Qui plus est, ils demandent une longue préparation en amont, comme pour le festival Champ libre de Saint-Junien qui aurait dû se tenir en août pour la 5e année. « Nous commençons l'aménagement des lieux au site Corot plusieurs semaines à l'avance, avec de nombreux bénévoles. Il serait donc difficile de respecter les gestes barrières », explique Charles Meillat, le président.

Mais malgré ces annulations, la Porte Océane du Limousin (POL) a décidé de maintenir son soutien aux associations pour ne pas les mettre en péril, en attribuant 50 % des subventions pour celles qui en avaient bénéficié en 2019. L'animation culturelle est un bien précieux pour le territoire et elle ne

doit pas être sacrifiée. Un geste particulièrement apprécié des responsables associatifs. « On se sent accompagné et soutenu, c'est très agréable »,



confesse Denis Augay. Des associations qui envisagent d'ailleurs un geste en retour, en signe de remerciement. « Nous réfléchissons à des petites manifestations, plus tard dans l'année quand ce sera possible, pour remercier nos

partenaires et leur montrer notre reconnaissance », envisage-t-on à Champ Libre.

Le processus électoral suspendu... Comment fonctionne la collectivité

Les résultats du 1^{er} tour

Le conseil communautaire incomplet

Le dimanche 15 mars, alors que la veille le 1^{er} Ministre demandait la fermeture de tous les lieux publics, se tenait les élections municipales.

Agissant sur la participation, le vote a conduit à l'élection complète au premier tour des équipes dans 12 des 13 communes de la POL.

La loi d'urgence du 23 mars : La prolongation des mandats... jusqu'au 2^e tour

Le 23 mars, une loi d'urgence suspend le processus électoral. La même loi précise que les équipes municipales et intercommunales en place sont prolongées. Les résultats acquis au premier tour sont confirmés et l'installation des conseils municipaux élus ont eu lieu dans les communes disposant d'un conseil complet.

Le gouvernement ayant rendu un avis (pour le moment positif) pour que le second tour se tienne le dimanche 28 juin, la nouvelle équipe sera prête



à être convoquée dès que l'ensemble des élus de la commune de Videix se seront réunis. En attendant, c'est une équipe intercommunale mixte qui prend en charge les affaires intercommunales. Elle mêle, les nouveaux élus en place, et les membres du bureau élus en 2014, maintenant en fonction le Président et les Vice-Présidents sortants.

Le fonctionnement institutionnel : démocratie et action... malgré le confinement

Joël Ratier envoyait aux élus communautaires le 20 mars une information où il leur indiquait « vous restez conseillers communautaires, que les vice-présidents et les membres du bureau communautaire en place vont encore porter au quotidien l'action publique communautaire, que je vais présider encore quelques temps notre assemblée. Dans ce cadre exceptionnel, je vais donc agir dans la même transparence et la même collégialité que celle qui a gouverné durant ma gestion de l'intercommunalité ».

Depuis le 6 avril, ont ainsi été organisés, 4 bureaux communautaires et deux conseils communautaires, en visio-conférence, le 24 avril avec les anciens élus et le 4 juin avec les nouveaux. La situation exceptionnelle n'a donc pas empêché l'organisation d'une vie démocratique et aux élus de débattre et de faire des choix importants pour le quotidien et l'avenir de notre territoire.